

## Aspects sociaux du système éducatif en Île-de-France



© Katinka van den Brink

L'enseignement s'est largement démocratisé, en Île-de-France comme dans le reste du pays, au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, entraînant, pour l'ensemble de la population, une baisse des inégalités d'accès aux diplômes. Pourtant, le lien entre origine sociale et diplôme n'a pas disparu. Il s'est même renforcé aux étapes les plus élevées du système éducatif. Si les bacheliers n'ont jamais été aussi nombreux dans une génération, ils sont aussi plus hétérogènes en termes de motivation et d'aptitudes individuelles.

L'Île-de-France apparaît, au regard des indicateurs statistiques disponibles et de quelques travaux de recherche récents, comme une région particulièrement contrastée. La composition sociale des publics d'élèves, leur réussite et leurs parcours scolaires individuels, de même que la «qualité» de contexte scolaire y sont très inégaux. Et les résultats sont, en moyenne, inférieurs à ceux observés dans les autres régions.

### De forts contrastes entre établissements dans les publics accueillis

Le profil des élèves scolarisés en Île-de-France reflète celui de ses habitants : globalement plus favorisés qu'ailleurs, mais socialement très contrastés et inégalement répartis entre les espaces aisés de l'ouest et ceux, moins favorisés, de l'est. La région accueille aussi une part d'élèves de nationalité étrangère dépassant 10 %, plus de deux fois supérieure à la moyenne métropolitaine dans les écoles, collèges et lycées.

À une échelle géographique plus fine, on observe de fortes disparités dans le public accueilli au sein des différents établissements. Le département des Yvelines en fournit une illustration significative. Globalement, la proportion de collégiens en situation de précarité

inscrits dans les collèges publics y est inférieure à la moyenne métropolitaine (- 4 points en 2003). Mais l'écart entre les 10 % de collèges publics les plus favorisés au regard de cet indicateur et les 10 % les moins favorisés y est particulièrement élevé (13 points), comme dans la plupart des autres départements d'Île-de-France, à l'exception de la Seine-Saint-Denis.

Une classification des collèges publics en six groupes<sup>(1)</sup> a été construite à partir des caractéristiques sociales des élèves scolarisés : «très favorisés», «assez favorisés», «ouvrier», «assez défavorisés», «très défavorisés avec une forte proportion d'élèves de nationalité étrangère», «très défavorisés avec une forte proportion d'enfants d'inactifs». La répartition des collèges publics dans les académies de Paris et Versailles ressort comme particulièrement contrastée : les proportions de collèges «très favorisés» et «très défavorisés avec une forte proportion d'élèves de nationalité étrangère» y sont très importantes. Ces deux groupes extrêmes rassemblent 80 % des collèges publics à Paris et près de 60 % dans l'académie de Versailles, pour une moyenne de 18 % en France. L'académie de Créteil présente un profil «assez contrasté». Avec une surreprésentation des catégories extrêmes, le Val-de-Marne s'apparente aux deux autres académies franciliennes, tandis que la Seine-Saint-Denis se distingue des autres départements par un profil très défavorisé.

L'inégale répartition des publics scolaires reproduit, au moins en partie, celle de la population résidente : la mise en œuvre de la sectorisation scolaire (ou carte scolaire), qui assigne à chacun un établissement d'enseignement en fonction principalement de la proximité du

(1) Les inégalités socio-spatiales d'éducation : processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales, rapport coordonné par Broccolichi S., Ben-Ayed C., Trancart D., commandé par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Recherche et la Datar, 2006.

Bien que socialement plus favorisés que dans d'autres régions de France, les jeunes franciliens ont des performances scolaires relativement plus faibles. De moins bonnes conditions de scolarisation peuvent être incriminées, en particulier la taille des établissements et le fort «turn-over» des enseignants. L'ampleur des disparités entre établissements du point de vue de la composition sociale des publics et de leur réussite scolaire a aussi son importance. Les phénomènes de ségrégation y sont d'autant plus développés que les établissements sont nombreux en zone urbaine dense.

domicile, y contribue indirectement<sup>(2)</sup>. Cependant, l'effet propre à la ségrégation résidentielle se double d'une ségrégation scolaire, résultant des comportements des familles en matière de choix des établissements.

### Des pratiques d'«évitement» scolaire difficiles à évaluer

L'ampleur de l'évitement scolaire est difficile à évaluer, en raison de la complexité des facteurs à prendre en compte. Il peut prendre différentes formes : dérogation, passage dans le privé, mobilité résidentielle, ce dernier facteur étant malaisé à mesurer. Une étude récente menée dans l'académie de Paris sur les élèves des classes publiques de CM2 évalue à moins de 14 % la proportion de demandes de dérogation. Les dérogations accordées dans les collèges publics seraient plutôt moins nombreuses dans la capitale qu'ailleurs en France. En revanche, l'évitement vers les collèges privés, qui concerne environ 12 % des élèves de CM2 publics, y est plus important<sup>(3)</sup>. Parmi les élèves de 6<sup>e</sup> scolarisés en collège public, 9 % sont finalement scolarisés hors secteur d'affectation : 1 % pour des motifs strictement scolaires (horaires aménagés,

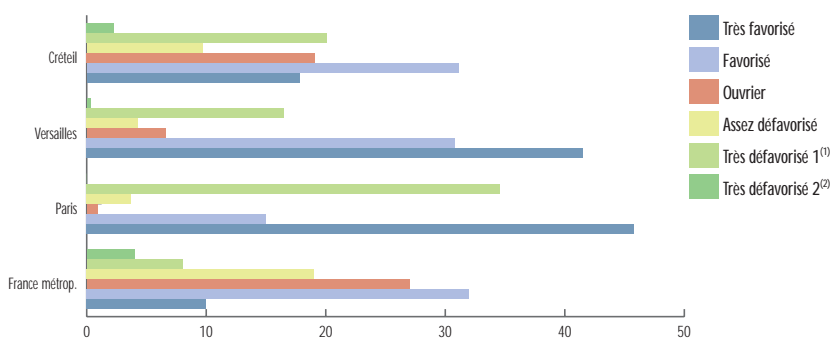
sections internationales), 8 % pour d'autres motifs déclarés (proximité du domicile, demande de rapprochement avec les frères et sœurs, choix de la 1<sup>re</sup> langue vivante). En règle générale, les départs se font des collèges «urbains défavorisés» vers les «urbains favorisés». Une manière indirecte d'évaluer l'effet local des pratiques d'évitement sur l'effectif des établissements publics consiste à comparer la population résidente en âge d'être scolarisée avec celle du même âge effectivement scolarisée. L'écart entre les deux effectifs mesure localement le solde des pratiques d'évitement. Effectuée au niveau des collèges, cette comparaison fait ressortir en Île-de-France trois types d'espaces : ceux caractérisés par une forte «évaporation» des élèves (pourtours de Paris, Val-de-Marne, est des Yvelines et ouest de la Seine-et-Marne), ceux, moins étendus et principalement situés à l'ouest de la région, caractérisés au contraire par une «condensation» d'élèves, et ceux dont les flux d'entrée et de sortie s'équilibrent. La comparaison des caractéristiques sociales des deux populations de jeunes, scolarisée et résidente, permet aussi d'apprécier localement les effets de l'évitement scolaire. Sur quelques territoires de taille réduite particulièrement attractifs, l'évitement se traduit par un «embourgeoisement» relatif des collèges publics (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de

Paris, secteurs de Sceaux et de Saint-Maur-des-Fossés), alors qu'il entraîne au contraire une «prolétarianisation» marquée sur d'autres (10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de Paris, quelques secteurs de Boulogne-Billancourt, d'Émerainville).

Pour ce qui concerne les lycées, la diversification importante des voies de formation (générales, technologiques et professionnelles assorties de différentes spécialités) permet difficilement la mesure de l'évitement. En revanche, des indicateurs de sélectivité/attractivité des lycées ont été construits au niveau national, en comparant cette fois les caractéristiques des élèves scolarisés avec celles des élèves de 3<sup>e</sup> alimentant les lycées. Les décalages observés peuvent traduire autant les politiques de recrutement pratiquées par un lycée que le choix des familles. Ils sont les plus forts pour le niveau scolaire des inscrits, en particulier dans l'académie de Paris, où 80 % des lycées accueillent des élèves ayant un niveau scolaire très tranché vers le haut ou le bas, contre 60 % pour l'ensemble des lycées français.

### Des «performances» scolaires faibles au regard de l'origine sociale des élèves

Répartition des collèges publics par types, en % (2001)



Sources : ministère de l'éducation nationale, ministère de la Recherche, DATAR, Les inégalités socio-spatiales d'éducation : processus ségrégatifs, capital et politiques territoriales, article de Danièle Trancart, 2006.

- (1) avec une forte proportion d'élèves de nationalité étrangère.  
(2) avec une forte proportion d'enfants d'inactifs.

À l'échelle nationale, de nombreuses études ont mis en évidence le lien entre réussite scolaire et origine sociale

(2) La sectorisation s'applique à tous les niveaux de l'enseignement scolaire, de la maternelle au lycée. La taille des secteurs de recrutement augmente au cours de la progression dans le cursus scolaire et se diversifie, à l'image de l'offre de formation elle-même. En Île-de-France, la sectorisation est également utilisée lors de l'entrée à l'université pour un certain nombre de disciplines.

(3) La part du secteur privé dans les collèges et lycées, plus faible que la moyenne métropolitaine (21,1 % en 2005) dans les académies de Versailles (16,4 %) et Créteil (13,3 %), est particulièrement élevée à Paris : 34,5 % des élèves scolarisés le sont dans un établissement privé.

**Aspects sociaux  
du système éducatif  
en Île-de-France**

aux différentes étapes des cursus, lien dont les effets tendent à s'accroître au cours de la scolarité. Pourtant, en dépit de caractéristiques sociales plus favorisées qu'ailleurs en France, les élèves franciliens n'obtiennent pas de résultats sensiblement supérieurs aux autres lors des épreuves nationales d'évaluation. Les taux de réussite au brevet des collèges et au baccalauréat sont même, dans les trois académies franciliennes, inférieurs à la moyenne métropolitaine.

Dans l'objectif de neutraliser les effets de la composition sociale des publics, des experts de l'Éducation nationale ont calculé des indicateurs de réussite «attendue», en appliquant à chaque groupe social, dans les différents territoires, les taux de réussite observés à l'échelle de la France entière. Les statistiques disponibles sur les classes élémentaires et les collèges montrent la faiblesse relative des résultats obtenus par les élèves scolarisés dans les trois académies d'Île-de-France. Pour les évaluations de CE2, ils sont environ 4 points au-dessous de ce qu'on observerait si chaque groupe social avait la même réussite que la moyenne nationale. Les académies de Versailles et Créteil sont également en «sous-réussite» significative lors de l'évaluation à l'entrée en 6<sup>e</sup> et l'évaluation des compétences générales en fin de collège. Les écarts semblent même augmenter à mesure de la progression dans les études. Ces deux académies sont, avec celle d'Amiens, celles dont les «moins-values» sont les plus fortes à l'entrée en 6<sup>e</sup>. Les sept départements qui les composent figurent tous parmi les douze départements les plus en sous-réussite de la France métropolitaine. Par comparaison avec les départements en situation de surréussite, ils se distinguent surtout par une forte densité urbaine et l'importance des disparités entre établissements, en termes de caractéristiques sociales et de réussite des élèves<sup>(4)</sup>.

**Indicateurs de résultats et de parcours scolaires**

	France métrop.	Paris	Versailles	Créteil
<b>Indicateurs de résultats</b>				
Compétences générales en fin de collège (2003)				
• score moyen	250	259	247	244
• écarts entre les 1 <sup>ers</sup> et derniers déciles	177	189	183	176
• score attendu <sup>(1)</sup>	250	253	253	250
• écart observé-attendu	0	6	- 6	- 6
Taux de réussite au brevet des collèges (2003)	78,3	76	77	75,5
Taux de réussite au baccalauréat, en % (2005)				
Bac général	84,3	83,3	84,5	77,7
Bac technologique	76,5	71,3	71,8	66,8
Bac professionnel	75	65,6	66,7	60,2
Ensemble	80,2	77,9	77,7	70,8
<b>Indicateurs de parcours scolaires</b>				
Orientation dans le secondaire, en % (2002)				
• en fin de 3 <sup>e</sup> vers un 2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	41		33	
• en fin de 3 <sup>e</sup> vers un 2 <sup>nd</sup> cycle gén. ou techno.	59		65	
Sorties sans qualification de l'enseignement secondaire, en % (2005)	5,5		5	
Proportion de bacheliers dans une génération <sup>(2)</sup> (2005)				
• au lieu de scolarisation	62,5	80	63,4	57,2
• au lieu de résidence	62,5	64,4	66,2	60,9
Espérance de scolarisation des jeunes de 16-24 ans, en années (2002)				
• dans l'enseignement secondaire	2,85		2,8	
• dans l'enseignement supérieur	2,19		2,71	
• ensemble	5,04		5,51	

**Sources:**

Géographie de l'école, n° 9, mai 2005

Delphine Perelmuter, Résultats définitifs de la session 2005 du baccalauréat, Note d'information, n° 06.16, mai 2006, tableaux de flux de la DEPP

(1) Taux de réussite obtenus en appliquant à chaque groupe social dans les différents territoires, les taux de réussite observés pour les mêmes groupes sociaux en France,

(2) Il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Deux indicateurs sont calculés pour chaque académie de façon à éliminer les biais introduits par les migrations vers Paris en provenance des académies voisines :

- au lieu de scolarisation : on rapporte les candidats au bac scolarisés dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie,  
- au lieu de résidence : on rapporte les candidats au bac résidant dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie.



Peu de mixité sociale dans les établissements d'enseignement franciliens.

C. Doutré/BaSoF/Inaurif

## Des parcours davantage orientés vers les études longues, mais en partie inachevés

Malgré des résultats globalement en-deçà de la moyenne métropolitaine, les élèves franciliens s'engagent plus souvent dans des études longues.

En premier lieu, leur orientation en fin de 3<sup>e</sup> vers un second cycle général et technologique, prélude à une poursuite d'études dans le supérieur, est nettement plus fréquente (+ 6 points). Cette orientation reflète essentiellement le choix des familles, fortement lié à leur origine sociale, et qui est le plus souvent entériné par les conseils de classe. Elle est également liée à la composition locale de l'offre de formation : par comparaison avec les autres régions, l'Île-de-France compte moins d'élèves en lycée professionnel et plus en lycée général et technologique ; l'apprentissage y est également moins développé. La proportion de bacheliers dans une génération est supérieure à la moyenne française dans les académies de Paris et Versailles, mais inférieure dans celle de Créteil. Ils sont aussi plus nombreux qu'ailleurs à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, pour lequel la région concentre une offre supérieure à son poids démographique. L'espérance de scolarisation des jeunes franciliens âgés de 16 à 24 ans dans l'enseignement supérieur atteignait 2,7 années en 2002, pour une moyenne française de 2,2 années<sup>(5)</sup>.

Toutefois, comme dans le reste du pays, de nombreux franciliens sortent du système éducatif sans aucune qualification<sup>(6)</sup>. On estime qu'ils représentent, en 2005, de l'ordre de 5 % d'une génération, une proportion en baisse<sup>(7)</sup>. Si l'offre de formation dans la région semble bien s'ajuster aux vœux des familles, elle ne permet pas d'amener la majorité des élèves à un niveau de qualification élevé. Dans cette région tout

particulièrement, les lycéens d'origine populaire qui ont profité de la démocratisation et de la massification des études pour s'inscrire en 2<sup>de</sup> générale ou technologique, ont du mal à poursuivre leurs études jusqu'au niveau du bac.

## Des conditions de scolarisation moins favorables, sauf à Paris

Des conditions de scolarisation moins favorables pourraient expliquer, en partie, les écarts de performances observés entre différents territoires ou différents établissements, une fois neutralisés les effets de l'origine sociale des élèves. Ainsi, les académies de Créteil et surtout Versailles comptent de fortes proportions de «gros établissements<sup>(8)</sup>» qui, s'ils proposent souvent un large éventail de formations pour les lycées, peuvent s'éloigner d'un enseignement «à dimension humaine». Les classes y sont aussi, en moyenne, plus chargées. Or

l'impact de leur taille sur les conditions d'acquisition des connaissances a été démontré dans les classes primaires. Les académies de Créteil et Versailles comptent une proportion très élevée d'enseignants en début de carrière : respectivement 28 % et 21 % des enseignants des collèges et lycées publics étaient âgés de moins de 30 ans en 2003, pour une moyenne métropoli-

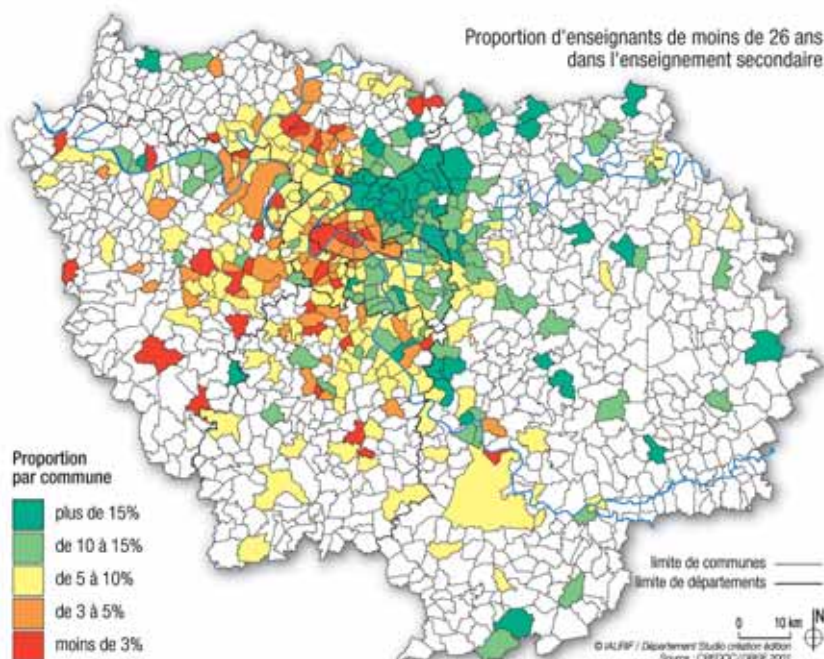
(4) Op. cit.

(5) Cependant, cet écart est en partie imputable à la présence d'un fort contingent d'étudiants étrangers inscrits dans des établissements de l'enseignement supérieur.

(6) Il s'agit des jeunes qui ont interrompu leur formation initiale, pour la première fois et pour un an au moins, après une classe de collège, avant l'année terminale d'un CAP ou BEP ou en-deçà. Cf. IGEN, IGAENR, *Sorties sans qualification : Analyse des causes, des évolutions, des solutions pour y remédier*, juin 2005.

(7) Sources : direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, ministère de l'Éducation nationale.

(8) Sont considérés comme «gros établissements» ceux qui dépassent huit classes pour les écoles primaires, 750 élèves en collège, 1 500 élèves en lycée général et technologique, 600 élèves en lycée professionnel. Cf. ministère de l'Éducation nationale, Géographie de l'école, n° 9, mai 2005.



taine de 15 %, et une proportion de 9 % seulement à Paris. C'est encore dans l'académie de Créteil que la part des enseignants non titulaires est la plus élevée dans les collèges et lycées publics (environ 9 % en 2004). Ces écarts entre les différents territoires traduisent surtout leur plus ou moins forte attractivité, ce que confirment les données disponibles sur la mobilité des personnels. En 2003, plus de 12 % des personnels titulaires des collèges et lycées des académies de Créteil et Versailles ont déposé une demande de changement d'académie, une proportion au moins deux fois plus élevée que la moyenne française. Comme la demande est relativement faible pour ces deux académies, la rotation des personnels y est particulièrement importante. En 2003, dans les collèges publics hors REP (réseaux d'éducation prioritaires), la proportion des enseignants en poste depuis moins de deux ans dans le même établissement a été évaluée à 39 % dans l'académie de Créteil (42 % en Seine-Saint-Denis) et 35 % dans celle de Versailles, pour une moyenne nationale de 32 %. Ce phénomène est encore plus accentué dans les collèges en REP : 37 % des enseignants y sont présents depuis moins de deux ans en métropole, mais 42 % dans l'académie de Créteil et 46 % dans celle de Versailles.

### Des «effets de pairs» d'autant plus forts que les publics sont segmentés

La composition des publics d'élèves, dans sa dimension collective, pèse également sur les parcours et la réussite scolaire. L'influence positive du bon niveau scolaire des camarades de classe sur les acquis des élèves a été mise en évidence au niveau de la scolarité élémentaire ; elle est maximale pour les élèves ayant un niveau initial bas à l'entrée au cours préparatoire. Au niveau

des collèges et lycées, des simulations effectuées sur les choix d'orientation des élèves «toutes choses égales par ailleurs» font ressortir l'incidence de la «composition sociale» des établissements. Ainsi, le choix de poursuivre des études en classe préparatoire, pour un élève qui n'est pas d'origine favorisée, est plus fréquent s'il est inscrit dans un établissement de type favorisé : le bénéfice qu'il en tire annule pratiquement l'effet négatif de l'origine sociale sur son choix. Plus généralement, à résultats scolaires et milieu social équivalents, les élèves de terminale générale et technologique envisagent des études supérieures d'autant plus longues que leurs condisciples sont d'origine sociale favorisée. La concentration d'élèves en difficultés dans certains établissements contribue ainsi au cumul des effets de l'origine sociale et du contexte scolaire, donc à l'augmentation des inégalités de demande d'orientation entre des élèves comparables scolairement.

Malgré la «démocratisation» quantitative de la formation initiale, le lien entre réussite scolaire et origine sociale des élèves reste déterminant : la géographie des performances scolaires épouse celle de la géographie sociale. Le système éducatif n'offre pas, en outre, des conditions de scolarisation parfaitement équitables. Au niveau de l'enseignement secondaire, les stratégies mises en œuvre, non seulement par les parents, mais aussi par les personnels éducatifs eux-mêmes, produisent des contextes scolaires inégaux, qui retentissent à leur tour sur le parcours des élèves. Les inégalités de réussite scolaire se répercutent également sur le parcours professionnels des jeunes. Ainsi, après sept ans de vie active, «les jeunes sans diplôme restent exposés à la conjoncture», tandis que «les diplômés de l'enseignement supérieur se stabilisent plus rapidement, tout en se repositionnant favorablement sur l'échelle des emplois et des salaires»<sup>(9)</sup>. En ce sens,

l'école peut être encore considérée comme une courroie de transmission des inégalités sociales.

Depuis une quinzaine d'années, une série de politiques correctives ont été mises en place pour tenter d'y remédier. Elles sont ciblées, pour partie, sur les élèves en difficulté et, pour partie, sur les établissements qui les accueillent en proportion particulièrement élevée, comme dans les zones d'éducation prioritaire.

(9) Couppié Th., Gasquet C. et Lopez A., «Les sept premières années de vie active de la Génération 98. Entre insertion et débuts de carrière», Bref, n° 234, Céreq, octobre 2006.



C. Degremont/Aurif

Des résultats relativement faibles, en Île-de-France, au regard des caractéristiques sociales des familles.

Aspects sociaux  
du système éducatif  
en Île-de-France

Pour en savoir plus

- Selz Marion, Vallet Louis-André, «La démocratisation de l'enseignement et son paradoxe apparent», *Données sociales – La Société française*, Insee, édition 2006.
- *Les inégalités socio-spatiales d'éducation : processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales*, rapport coordonné par Broccolichi S., Ben-Ayed C., Trancart D., commandé par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Recherche et la Datar, 2006.
- Couppié Th., Gasquet C. et Lopez A., «Les sept premières années de vie active de la Génération 98. Entre insertion et débuts de carrière», *Bref*, n° 234, Céreq, octobre 2006.
- Léger Fl., «Origine sociale, offre de formation et niveau atteint dans le secondaire», *Note d'information*, n° 06.15, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mai 2006
- Piketty Th., Valdenaire M., «L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français - Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995», ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Les dossiers - Enseignement scolaire*, n° 173, mars 2006.
- Pascal Cl., Une approche de la sélectivité et de l'attractivité des lycées généraux et technologiques à l'entrée en seconde, *Note d'information*, n° 05.36, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, décembre 2005.
- Davezies L., «Influence des caractéristiques du groupe des pairs sur la scolarité élémentaire», *Éducation et formations*, n° 72, septembre 2005.
- Nakhili N., «Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminale», *Éducation et formations*, n° 72, septembre 2005.
- Gilotte O. et Girard P., «La sectorisation, l'affectation et l'évitement scolaire dans les classes de sixième à Paris en 2003», *Éducation et formations*, n° 71, juin 2005.
- François J.-Ch., *L'espace scolaire des villes nouvelles d'Île-de-France est-il un espace spécifique?* recherche pour le compte du programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles 2001-2005, Géographie-Cités, CNRS, juin 2005.
- *Géographie de l'école*, n°9, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mai 2005.
- Léger Fl., «Les parcours dans le secondaire : des disparités régionales», *Note d'information*, n° 04.17, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juin 2004.
- Marie Duru-Bellat, «Les inégalités sociales à l'école : des analyses sociologiques aux interrogations politiques», *Comprendre*, n° 4, PUF, octobre 2003.

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de la publication : François Dugeny  
Rédactrice en chef : Marie-Anne Portier  
Article : Corinne de Berny

Maquette : Agnès Charles  
Diffusion par abonnement : le numéro : 5 €  
76 € les 40 numéros (sur deux ans)  
Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38

Librairie d'Île-de-France :  
15, rue Falguière - 75015 Paris  
Tél. : 01.53.85.77.40  
<http://www.iaurif.org>  
ISSN 1761-7421